



**PLAIDOYER POUR INFLUENCER LES INSTRUMENTS DE MISE EN
ŒUVRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE EN FAVEUR DES
EXPLOITATIONS FAMILIALES AU TOGO**

**Termes de référence pour le recrutement d'un consultant pour
l'étude sur le modèle socio-économique et
environnemental viable de l'agropole de Kara au profit
des exploitants de l'agriculture familiale**

Août 2019

I. Contexte et justification

1. Dans la nouvelle politique agricole 2016 - 2030, le gouvernement a opté pour une approche visant la transformation et la modernisation de l'agriculture togolaise. La stratégie envisagée pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique agricole repose sur une approche de développement intégré basé sur les « agropoles ». Ainsi, est-il prévu à l'horizon 2030, la mise en place d'une dizaine d'agropoles sur toute l'étendue du territoire, essentiellement autour des grands bassins disponibles au Togo notamment le bassin de l'Oti, le bassin de la Kara, le bassin du Mono et le complexe Zio-Haho.
2. Le plan stratégique de développement des agropoles au Togo a été adopté en Conseil des Ministres en septembre 2017 et le gouvernement a choisi de démarrer la mise en place des agropoles par celui de la Kara dont les études de faisabilité sont assez avancées et un document de formulation du projet disponible.
3. Le projet d'agropole Kara cible 6 filières prioritaires (riz, volailles, poissons, sésame, soja, anacarde). Au terme des réalisations, la zone de l'agroparc de 46 Ha (devra abriter un bloc administratif, un bloc des services, un bloc résidentiel, un bloc des infrastructures socio-collectives et un bloc des unités de transformation agro-industrielles) est acquise et bien délimitée à Broukou (préfecture de Doufelgou).
4. A cette étape du projet, s'inscrivant dans la dynamique de la mise en œuvre du projet « **Plaidoyer pour influencer les instruments de mise en œuvre de la nouvelle politique agricole en faveur des exploitations familiales au Togo** », la Plateforme Nationale de Promotion de l'Agriculture Familiale au Togo (PNAFAT), compte réaliser une étude de l'impact de la mise en place des agropoles sur les plans socio-économique et environnementale en relation avec le développement de l'agriculture familiale.
5. En rappel, la PNAFAT est le regroupement des Organisations Paysannes et celles de la société civile et autres acteurs œuvrant pour la prise en compte de l'agriculture familiale dans la politique agricole nationale. Le projet « Plaidoyer pour influencer les instruments de mise en œuvre de la nouvelle politique agricole en faveur des exploitations familiales au Togo » est élaboré par la PNAFAT dont le pilotage est confié conjointement à la Coordination Togolaise des Organisation Paysannes (CTOP) et à Inades-Formation Togo pour une durée de 18 mois (2018-2020).
6. L'étude s'inscrit dans les activités de mise en œuvre du projet pour influencer les instruments de mise en œuvre de la nouvelle politique agricole en faveur des exploitations familiales au Togo dans la zone de l'agropole de Kara. Le présent document constitue les termes de référence.

II. Description de la mission du Conseiller

L'objectif général de l'étude est de réaliser une analyse du modèle de fonctionnement mis en place autour de l'agropole Kara.

Spécifiquement, il s'agit de:

- identifier et caractériser les différents acteurs des maillons des CVA œuvrant autour de l'agropole de Kara ;
- faire ressortir le potentiel de production (superficie et rendement) ;
- analyser la situation et les pratiques de production et de transformation, avec la répartition des tâches selon le sexe et l'âge ;
- analyser la rentabilité économique et le coût d'opportunité des différentes chaînes de valeur identifiées portant notamment sur l'évaluation dans les systèmes de production de la valeur ajoutée globale produite par chaque chaîne et les valeurs ajoutées des différents maillons ;
- d'évaluer la performance des opérateurs (utilisation de la capacité productive, de la productivité, de la rentabilité) ;
- d'évaluer la création d'emploi pour les jeunes pour faciliter l'employabilité et l'amélioration des revenus des acteurs ;
- mesurer l'impact environnemental des pratiques culturelles adoptées autour de l'agropole ;
- d'évaluer l'accessibilité des ménages agricoles familiaux aux terres agricoles cultivables hors de la zone de l'agropole de la Kara ;
- proposer les orientations pour la prise en compte des agriculteurs familiaux au sein du dispositif de l'agropole ou des alternatives d'organisation de production au tour des chaînes de valeur ciblées.

III. Livrables et taches de la consultation

3.1 Résultat/Livrable

Le principal résultat attendu au terme de la présente mission de consultation est un rapport documenté et élaboré en français facile, présentant une situation claire des différentes filières et les éléments pertinents pour la suite du travail de plaidoyer de la PNAFAT auprès des institutions étatiques.

3.2. Tâches à accomplir

Pour atteindre les résultats, le consultant devra exécuter les tâches qui suivent :

A. Préparation (3 HJ) :

- Séance de travail avec l'équipe technique de projet pour la clarification du champ et des objectifs de la mission ;
- Elaboration de la fiche de collecte et d'analyse des données (à faire valider par l'équipe) ;
- Exploitation des données et documents existants y compris les différents rapports

B. Implémentation (16 HJ) :

- Déplacements dans la région d'intervention (Kara) ;
- Rencontre des acteurs directs et entretien ;
- Entretien avec les structures d'appui (services publics y compris la direction des filières végétales (DFV), la direction des filières animales (DFA), la division norme et

réglementation (DNR) et la direction des politiques, de la planification et de suivi-évaluation (DPPSE) ;
Echange sur le cadre réglementaire et autres aspects (collectivités locales, ONG) et autres fournisseurs de biens et services. Etc.

C. Elaboration du rapport (3 HJ) :

Rapport de mission suivi d'une séance de restitution pour partager avec les acteurs impliqués, les grandes lignes des analyses, des conclusions et recommandations conformément au cahier de charge.

D. Tenir un atelier de partage des résultats de l'étude et adoption des propositions à l'attention des autorités, les PTF et autres acteurs concernés. (2 HJ).

E. Organiser des réunions de présentation et d'échanges sur les propositions avec les autorités, les PTF et autres acteurs concernés (6HJ)

IV. Lieu, période et durée prévisionnelle de l'étude

L'étude aura lieu dans les zones d'implantation du projet Agropole Kara, pour la période d'août à octobre 2019 sur une durée de **30 jours**.

V. Profil et qualifications du consultant :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5) en agroéconomie ou diplômes connexes ;
- Etre de nationalité Togolaise ;
- Avoir une connaissance éprouvée et actualisée sur les modèles économiques de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles (à lister si possible) ;
- Expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans l'élaboration des textes en matière agricole ;
- Parler couramment le français et avoir un style rédactionnel intéressant.

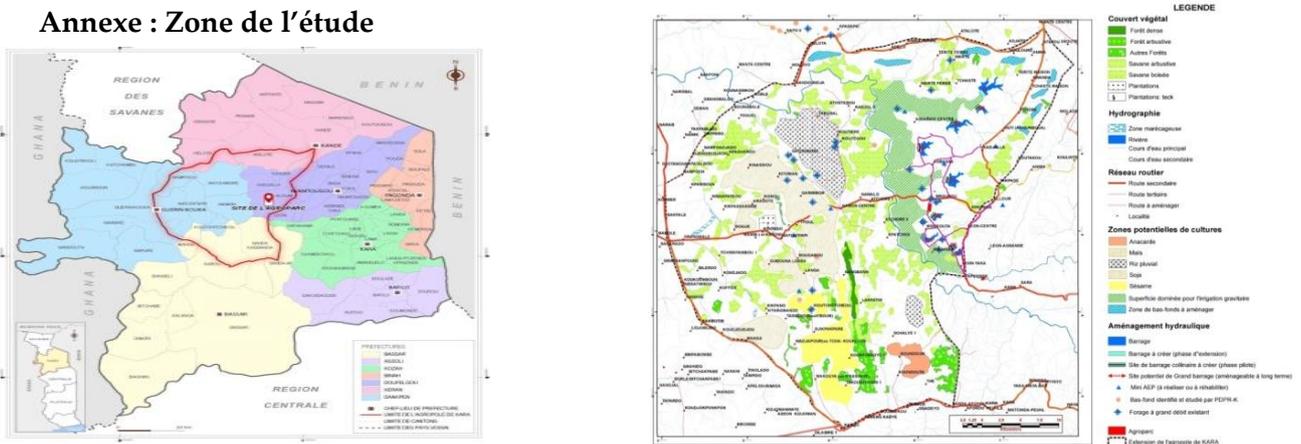
VI. Dépôt des offres

Le consultant devra fournir une offre technique et financière. L'offre technique devra décrire la méthodologie qui sera adoptée pour réaliser la mission. L'offre financière devra présenter de façon explicite les coûts unitaires, et coûts totaux. Les deux offres devront être séparées pour faciliter l'analyse. Les offres seront adressées sous plis fermés au Chef de projet à Inades-Formation Togo **au plus tard le mardi 20 Août 2019**, sous l'adresse ci-après : **Chargé du programme d'appui au développement de l'agriculture familiale ; Inades-Formation Togo ; Av. de la Chance, au carrefour GTA ; 07BP : 12472 Lomé 07 Lomé. Tél : 22 25 92 16.**

ANNEXE

Zone d'intervention du Projet de Transformation Agricole (PTA) ou Agropole Kara

Annexe : Zone de l'étude



- **Préfecture de Doufelgou** : Cantons de Tchore, Kadjallah, Alloum et Léon,
- **Préfecture de Kéran** : cantons de Helota, Atalote, Pessidè et Kande,
- **Préfecture de Dankpen** : Cantons de Guérin-Kouka, Naware, Natchitikpi, Nampoeh, Namon, Koutchitcheou, et Natchibore
- **Préfecture de Bassar** : Cantons de Manga, Kabou, Sanda-Afohou, Sanda-Kagbanda